

**POCHARD : Agissons !
Sinon, ILS VONT LE FAIRE !**

En guise de « revalorisation » du métier d'enseignant, le rapport propose la destruction, purement et simplement, des statuts, des missions, des normes nationales garantes d'égalité...

- **Côté statuts** – ceux qui nous protègent – Pochard va les « rénovés » : **le recrutement** pourra, par exemple, se faire sans concours (**par le chef d'établissement**) et à court terme, les précaires remplaceront tous les fonctionnaires... Par ailleurs, **la bivalence** deviendra la norme afin de permettre **d'avantage de flexibilité** dans la gestion des équipes. L'élève aura donc face à lui un prof enseignant une discipline pour laquelle il n'a pas été formé : ça n'a pas l'air d'inquiéter Pochard qui traite avec le même mépris les enseignants et les élèves...

Les salaires évolueront, certes, mais en tenant compte du « **mérite** », donnée totalement subjective qui, une fois encore, dépendra du bon vouloir du chef d'établissement. Il en sera de même pour **la carrière**. Quant aux « maxima de service », ceux qui nous permettent, par exemple, de refuser les heures supplémentaires, ils seront revus à la hausse : **allongement** du temps de présence, **du temps de travail** (le rapport parle de 22h... !), cela fait longtemps qu'ils en rêvent, Pochard le réalise...

- **Côté organisation du travail, l'annualisation** de nos services nous privera de droits élémentaires : si le prof « doit » 648 heures par an, **il devra rattraper les cours** des jeudis, 1^{er} et 8 mai, par exemple. C'est la suppression des jours fériés ! (C'est déjà ce qui existe dans le supérieur). Et les congés maladie, faudra-t-il aussi les récupérer ?

Enfin, Pochard rompt avec ce qu'il y a de « national » dans l'éducation, et il installe la déréglementation la plus totale : il donne les pleins pouvoirs au chef d'établissement, (au niveau de la gestion des personnels) et **augmente la part d'autonomie** laissée au local (10 % au moins des moyens seront gérés localement). D'un établissement à l'autre, il n'y aura plus le même programme, les mêmes enseignements, la même organisation du travail, la même offre de formation... **Pochard renforcera donc toutes les inégalités, scolaires, bien sûr, mais surtout sociales.**

Et ce « tableau noir » deviendra réalité vite, très vite (avant la fin de l'année scolaire) **si la profession ne se mobilise pas !**

Dans le premier degré :

Ceux qui pensent ou écrivent que le rapport Pochard fait l'impasse sur le premier degré se trompent. Il y est clairement question des fameux EPEP (établissements publics de l'enseignement primaire) gérés par des conseils d'administration majoritairement constitués d'élus locaux et de représentants des parents d'élèves et par conséquent dont la gestion échapperait pour une grande partie aux enseignants eux-mêmes. Dans cette perspective, toutes les attaques contre le second degré deviendraient nôtres ! (voir plus haut)

De plus, la suppression du samedi matin et l'annualisation des heures ainsi dégagées (108 !) entraîne une redéfinition des obligations de service des enseignants et là aussi, nous rejoignons les attaques contre le second degré.

Bien sûr, le rapport Pochard n'est qu'un rapport mais on sait maintenant que tous ces rapports convergent vers moins d'école, plus de travail pour les enseignants et que la place de l'élève compte bien peu face à ce genre de considérations !

Donc un seul mot d'ordre : mobilisons nous pour faire reculer cette revalorisation de notre métier qui n'en est pas une ! CQFD !

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.
Lise CRAMOYSAN, Ecole maternelle Paul Langevin, Le Havre.

18 mars : une grève à réussir, des suites à préparer tous ensemble !

Avec la présentation des DHG dans les conseils d'administration, la saignée annoncée il y a quelques mois pour la rentrée prochaine (-253 postes pour l'académie) se transcrit aujourd'hui dans chaque collège et lycée.

Nous mettons désormais des noms sur les postes supprimés, nous savons qui sont les collègues qui devront muter, souvent loin de chez eux ou se voir imposer des services sur plusieurs établissements. Au même moment, nous savons que nos classes seront toujours (et un peu plus encore !) surchargées, que des options vont disparaître, que des horaires ne seront pas respectés.

Nous savons aussi que près de la moitié de ces postes sont supprimés au nom du « travailler plus pour gagner plus », convertis en heures supplémentaires dont l'acceptation tiendra lieu de « revalorisation » salariale.

Les choix budgétaires du gouvernement éclairent le reste de sa politique éducative : fermeture des BEP en lycée professionnel au détriment des élèves des classes populaires, suppression des cours du samedi matin dans le premier degré qui se voit imposer de nouveaux programmes au rabais, mise en place de loi LRU dans les universités... en attendant la « réforme » inspirée du rapport Pochard qui marquerait la fin de nos statuts et la destruction du service public de l'éducation nationale.

La coupe est pleine !

Le désaveu de la politique de Sarkozy exprimée dans les urnes lors des élections municipales doit se poursuivre dans la rue.

Le 18 mars, les syndicats SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SUD-EDUCATION, UNSEN-CGT appellent les personnels du second degré à la grève.

Bien sûr, nous savons tous qu'une journée d'action ne suffira pas à faire reculer le gouvernement. Mais, face à une riposte syndicale qui n'est pas à la hauteur, c'est aussi à nous tous de montrer notre détermination, de faire entendre notre colère le 18 mars et préparer, ensemble, les suites d'une grève qui ne peut rester sans lendemain.

Pascal ADAMS, Lycée Prévert, Pont Audemer.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : ponvert.cecille@wanadoo.fr
ROUEN : annedesj@orange.fr

27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr
PT AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr
EVREUX : jp.pallois@voila.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

Scénario catastrophe

Dans le domaine de l'orientation des élèves, le travail d'un professeur principal de troisième n'est pas toujours facile : faire remplir les fiches de vœux, accompagner ceux qui n'ont pas de projets précis, trouver une solution pour ceux qui n'ont pas été affectés en juin, se battre contre la fuite vers l'apprentissage... Je pensais avoir à peu près fait le tour de la question mais avec la « transformation » des BEP en Bac Pro 3 ans, c'est un véritable scénario catastrophe qui se déroule sous mes yeux.

On aurait innocemment pu croire que chaque BEP céderait sa place à une formation d'un an supplémentaire, nos élèves recevant ainsi un enseignement plus long, de meilleure qualité et des moyens plus substantiels (davantage d'heures en ateliers, une part plus importante des enseignements généraux...).

Bien entendu, les premières informations qui parviennent (à partir du mois de décembre !) me ramènent à une réalité bien différente : Le nombre des places offertes en Bac Pro 3 ans est inférieur à celui qui existait en BEP (15 places en bac Pro à la place de 30 BEP !), le contenu des trois années de formation était encore inconnu au mois de février, certains Lycées Professionnels ont vu certains de leurs BEP transformés pendant que d'autres gardent leur seconde professionnelle inchangée (ce qui ne manque pas de multiplier les intitulés)... Et puis, une question demeure : Qu'advient-il des Bacs professionnels accessibles après les BEP ?

En visite dans 2 lycées professionnels courant février, j'ai espéré dissiper mes inquiétudes auprès de mes collègues de lycée et des chefs d'établissements. Résultat, pas de réponses. Pis, le scénario catastrophe se transforme en véritable panique car aucun lycée n'adopte la même politique. Un chef des travaux m'apprend par exemple que son établissement maintient le BEP à côté du nouveau BAC Pro 3 ans, seuls le rythme et l'approfondissement vont changer (de toute façon, il n'y a toujours pas de programme). Un peu plus tard, un Proviseur adjoint me donne deux arguments décisifs ; primo, sans la création des Bacs Pro 3 ans, ils auraient dû fermer certains BEP en manque d'attractivité (je ne vois pas comment le mot BAC pourrait rendre le secteur plus attractif, mais bon !). Deuxièmement, pas de panique, pour ceux qui n'auront pas de place, les anciens BEP seront remplacés par... des CAP (avec changement des grilles salariales !), et comme si j'avais encore une once d'inquiétude pour l'avenir de mes élèves, mon interlocuteur ne manque pas de me préciser qu'il existe toujours la voie de l'apprentissage : Ca tombe bien, le PRIVE recrute !

Judicaël GRIFFE.

Nouveaux programmes : qui veut tuer son chien l'accuse de la rage !

L'école primaire et l'éducation nationale dans son ensemble sont dans le « collimateur » depuis déjà longtemps :

- Campagnes de dénigrement et attaques sournoises ou frontales : les méthodes de lecture, l'accueil des 2 ans remis en cause, la grammaire, un mot par jour, service minimum, stages de remise à niveau pendant les vacances ...
- Rapports nombreux et variés mais qui dénoncent tous notre incompetence et notre incapacité à réduire

l'échec scolaire : OCDE, HCE, Bentolila, Attali, Pochard, 23 propositions pour refonder l'école (tout ça, pour cette seule année scolaire 2007 / 2008 !)

Voici des solutions vues par notre ministre de l'éducation nationale ! :

- 11200 enseignants en moins
- 2 h d'école par semaine en moins

Alors bien sûr, pour réussir ce tour de passe-passe, améliorer l'école en lui retirant des moyens, on a recours à LA METHODE QUI N'A PAS FAIT SES PREUVES : **REVISION DES PROGRAMMES !**

Les « anciens » dataient de 2002, n'avaient pas encore été évalués mais pas de problème, on remplace à l'aveugle ! Par quoi ? Par les bonnes vieilles méthodes qui elles non plus n'ont pas fait leurs preuves au temps du soi-disant âge d'or de l'école : entraînement, apprentissage par cœur, retour au cloisonnement des disciplines, développement des techniques d'apprentissage, leçons de morale...

- En maternelle par exemple, le domaine *Vivre ensemble* devient *Devenir élève*, cela se passe de commentaire !
- Au cycle 2 : 24h d'école ôtée de 5h de maths +10h de français +4h de sport +1h30 de langue vivante = 3h30 pour... tout le reste dont la leçon de morale quotidienne !
- Au cycle 3 : il reste 5h30 au lieu de 9h30 dans les anciens programmes !

« *Rétrogrades, fastidieux, déséquilibrés, alourdissement, conception mécanique des apprentissages, affaiblissement de leur dimension culturelle...* » les chercheurs et spécialistes de la pédagogie n'ont pas de mots trop sévères pour qualifier ces programmes !

Le samedi 29 mars, on nous « invite », oblige à nous réunir pour donner notre avis sur ces programmes (après leur parution au BO, notez l'ironie !). Alors ne mâchons pas nos mots ! Il faut lire les analyses des chercheurs et enseignants et les utiliser pour faire savoir que nous aussi, les enseignants de base, nous ne sommes pas uniquement des « transmetteurs de discipline » ou « des applicateurs de méthodes » mais des professionnels capables d'avoir un avis et une réflexion approfondie sur la pédagogie !

Lise CRAMOYSAN, Ecole maternelle Paul Langevin, Le Havre.

Non aux expulsions !

La politique du gouvernement, les nouvelles lois CESEDA condamnent des milliers de personnes à la précarité et à la clandestinité. Pour atteindre le nombre d'expulsions fixé par le gouvernement, des milliers de personnes sont renvoyées. Les arrestations, les mises en rétention, les expulsions se multiplient.

Le collectif **Unis Contre l'Immigration Jetable appelle à une manifestation nationale le samedi 5 avril à Paris.**

Des départs en car seront organisés, n'hésitez pas à nous contacter !

Tous ensemble, nous devons réclamer l'arrêt des expulsions et la régularisation de tous les sans-papiers !

Stéphanie RIO, Ecole Edouard Vaillant, Le Havre.

<http://www.ecoleemancipee.org/>